

# Séance du 13 octobre 2015

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Lionel HERBET, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Jeannine BENOIT, Laurence BÉCUE, Guillaume FLAHAUT, Colette ROUSSEAU, Gérald BRÉZIN.

Absent avec pouvoir : Jérôme COURMONT à Guillaume FLAHAUT

Secrétaire de séance : Gérald BRÉZIN.

## Décision budgétaire modificative n° 4

### Section de fonctionnement :

#### • Dépenses

60632 fourniture petit matériel :.....	3000
60633 fourniture de voirie :.....	500
61558 autres biens mobiliers :.....	3000
6156 maintenance :.....	1000
616 primes d'assurance :.....	200
6182 documentation générale et technique :.....	200
6226 honoraires :.....	575
63512 taxes foncières.....	-500
64168 salaire CAE CAV :.....	25000
6453 cotisation caisse retraite :.....	9615
6455 cotisation cap décès titulaire.....	- 900
6541 pertes sur créances irrécouvrables.....	1000
6554 cotis organisme de regroupement.....	5000
673 titres annulés sur exercices antérieurs.....	1000
6574 subvention club de majorettes.....	150
TOTAL.....	<b>48840</b>

#### • Recettes

6419 remboursement rémunération :.....	20 000
70311 cimetière :.....	1300
70323 occupation domaine public.....	500
70328 dt stat.....	2500
704 travaux.....	1740
70632 cent loisirs.....	6000
7381 taxe dts mut.....	-2800
7788 recet excep.....	9600
7325 FPIC.....	10000
TOTAL.....	<b>48840</b>

### Section d'investissement

#### • Dépenses

21533-372 installation WIFI camping.....	6584
2135-359 toiture église.....	26416
218-368 achat mobilier scolaire.....	2800
TOTAL.....	<b>35800</b>

#### • Recettes

024 cession immobilière.....	35800
TOTAL.....	<b>35800</b>

### Encaissements chèques

- Un chèque de 916 € de SAMARA UC concernant un reversement aux communes ayant participé financièrement à l'organisation des boucles du canton et des trophées sportifs.
- Un chèque de 348,18 € de PICQUIGNY PÉTANQUE concernant le remboursement des frais occasionnés lors de l'aménagement des terrains de boules.
- Un chèque de 10 052,48 € de l'assurance APRIL concernant l'indemnisation du salaire de Madame GUIDÉ.

### Adhésion au service commun de la CCOA pour l'instruction de l'urbanisme

Considérant la volonté des élus d'associer le syndicat mixte, les établissements publics de coopération intercommunale concernés et les communes bénéficiant du service via une convention tripartite et un avenant annuel déterminant le coût du service, le conseil municipal approuve l'adhésion au service

commun de la communauté de communes Ouest Amiens pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols à compter du 1er juillet 2015 et autorise le maire à prendre toutes les décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### Approbation des nouveaux statuts de la CCOA

Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la communauté de communes Ouest Amiens et délègue la compétence « petite enfance » : études, réalisation et gestion des structures d'accueil de la petite enfance de type relais d'assistants maternels ; gestion de la crèche d'Ailly-sur-Somme à compter du 1er janvier 2017.

### Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau (sitae)

Entendu l'exposé d'Antony DELVILLE concernant le fonctionnement de la station d'épuration et sur la qualité et le prix du service, le conseil municipal approuve à l'unanimité les termes du rapport établi par le Syndicat intercommunal de traitement et d'adduction en eau potable.

### Illuminations de Noël : proposition d'économies

La pose et la dépose des illuminations de Noël coûtent environ la somme de 7000 € par an, auxquelles s'ajoutent les dépenses de consommation d'électricité. M. le maire propose au conseil municipal de réduire le coût en n'illuminant que le secteur de la place.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter le principe proposé et de limiter les illuminations au secteur de la place.

### Tarifs garderie au 02/11/2015

Monsieur le maire fait part à l'assemblée qu'il convient de revoir le tarif de la garderie en indiquant que le prix doit être fonction de la durée du service utilisé et propose à l'assemblée les tarifs suivants :

- Matin : - avant 7 heures 30 : ..... 2,50 €  
- de 7 h 30 à 8 heures :..... 2,00 €  
- de 8 heures à 8 h 15 :..... 1,50 €
- Soir : - de 17 h 30 à 18 heures :..... 1,50 €  
(du lundi au jeudi et le vendredi de 16 h à 18 h)  
- de 18 heures à 18 h 30 :..... 2,00 €

À l'unanimité, le conseil municipal vote les tarifs tels que définis ci-avant applicables au 2/11/2015. Une note d'information sera adressée aux parents d'élèves.

### Ouverture de la 8e classe : achat de complément de mobilier

Suite à l'ouverture de la 8e classe, il convient d'acheter du mobilier supplémentaire. La société Dactyl buro office propose à cet effet un devis de pour un montant de 1 974,03 € HT.

Le conseil municipal décide de procéder au dit achat ; les crédits nécessaires sont inscrits ce jour en section d'investissement par décision budgétaire modificative.

### WC LOC : Augmentation du loyer annuel

Le loyer de WC LOC chemin de Halage s'élève actuellement à 2 000 € par an. M. le maire propose de fixer ce dernier à 2 500 € pour une année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette augmentation du prix du loyer.

### Mise en place d'un stop à la SIP

Monsieur le maire informe l'assemblée de la nécessité d'installer un stop à la SIP (fossé de la ville) et demande au conseil municipal de se prononcer à ce sujet.

Le conseil municipal adopte le principe et autorise le maire à prendre un arrêté municipal dans le cadre de ses pouvoirs de police.

#### **Mise en sens unique d'une partie de la rue de Fourdrinoy**

Compte tenu de la création d'un parking d'une dizaine de places devant le cimetière neutralisant une voie de circulation, il convient de mettre une partie de la rue de Fourdrinoy en sens unique. Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le principe et autorise le maire à prendre un arrêté municipal dans le cadre de ses pouvoirs de police.

#### **Demande de prêt a la caisse d'épargne pour le financement de travaux**

Monsieur le maire présente à l'assemblée une offre de la caisse d'épargne dans le cadre d'un partenariat avec la fédération du bâtiment de Picardie pour un prêt d'un montant de 300 000 € afin de financer les travaux de création de quatre logements rue des Chanoines et les travaux d'isolation par l'extérieur de la salle des fêtes, soit :

durée du prêt 15 ans ou 20 ans

taux fixe garanti : en 15 ans 1,25 % pendant 3 ans puis indexé sur le livret A + marge 0,50 % ; en 20 ans 1,50 % pendant 5 ans puis indexé sur le livret A + marge 0,50 %

montant des échéances trimestrielles : en 15 ans : 5498,2 € ; en 20 ans : 4 356,94 €

commission d'engagement : 500 €

Monsieur le Maire indique que le remboursement de ce prêt sera couvert par le montant des loyers encaissés.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de contracter un prêt afin de financer les travaux susvisés d'un montant de 300 000 € pour une durée de 20 ans avec un taux fixe pendant 5 ans de 1,50 % puis un taux indexé sur le livret A + marge de 0,50 % et un montant d'échéance trimestrielle de 4 356,94 €.

#### **Communications diverses :**

- La pose des compteurs d'eau pour la bâtiments communaux est en cours.
- Picquigny a été nommé 1er village fleuri départemental et sera proposé au jury régional en 2016.
- Jury d'assises 2016 : les trois personnes tirées au sort de Picquigny ont été choisies afin de siéger à la cour d'Assises.
- Aménagement d'un parking pour le bus scolaire : le prix proposé pour l'achat du terrain est d'environ 100 000 € (trop cher) ; une autre étude va être effectuée afin de trouver une solution au problème de stationnement du bus.
- M. PIERRE indique que des portes manteaux supplémentaires à l'école sont nécessaires ; il convient de trouver un salle pour l'étude ; un autre problème se pose : deux enfants autistes sont présents à l'école sans nomination d'auxiliaires de vie scolaire ; la demande a été faite.
- Il serait souhaitable d'installer une minuterie pour l'éclairage extérieur à la salle polyvalente ;
- Lionel HERBET souhaite organiser une réunion des associations sportives de Picquigny au mois de décembre afin de faire connaissance et pour échanger dans le domaine du sport.